

LA CANTINE, un moment convivial

« selon les règles du bien vivre ensemble »



La municipalité œuvre pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions pour leur scolarité à l'École du Clos des Sources.

Le temps de cantine n'est pas oublié. En effet, plus de 80% des enfants scolarisés y déjeunent chaque midi.

Le personnel et les élus sont très investis pour que le temps du repas soit le plus convivial possible. A ce titre, les parents et enseignants ont été associés, dans le cadre d'atelier de travail.

A la suite de ces ateliers, des travaux d'embellissement et d'amélioration de l'acoustique ont été réalisés pendant l'été :

- Des plaques anti bruit ont été posées au plafond, des nappes ont été achetées pour limiter le bruit des couverts sur les tables.
- Le muret de séparation existant depuis la création de la cantine en 2003 a été démolit, laissant ainsi un espace plus grand et aéré.



Le personnel a aménagé un espace agréable, avec des tables de 4 et les nappes qui apportent une touche de gaieté.



Lors de la réunion de pré rentrée avec le personnel, Annie POISSON a pu remarquer une certaine fierté des aménagements réalisés. Le personnel est prêt à accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Fabienne, Amandine, Alissonne et Isabelle encadreront les petits au premier service.

Brigitte Bosquet, Lionnel et Brigitte Botta encadreront les plus grands au second service.

L'ensemble du personnel assure également la surveillance des enfants en dehors de la salle de restaurant.



Des ateliers sont proposés aux enfants, sur le volontariat, pour terminer la fresque sur le mur, pour la création d'objets selon les thèmes : halloween, fêtes de fin d'année, fête des parents...

La fourniture et la livraison des repas sont assurées par le groupe Convivio jusqu'à la fin de l'année 2023. Une nouvelle consultation auprès des différents prestataires sera lancée pour l'année 2024. Lydie, responsable du restaurant scolaire remarque que les enfants mangent bien, goûtent à tout et que les déchets ont été divisés par deux depuis quelques années.

Enfin, chaque parent recevra un exemplaire du nouveau règlement, réalisé conjointement entre le personnel, Annie POISSON, Adjointe aux affaires scolaires et Pascale RAGOT, Directrice Générale des Services.

Elus et personnels travaillent ensemble, sont à l'écoute des enfants et de leurs propositions, se réunissent régulièrement pour que ce temps de restauration soit un moment de partage et de détente pour les enfants. Certains, en effet, sont présents au périscolaire dès 7h30, et rentrent dans leurs foyers après 18h00. Ces longues journées d'apprentissage doivent être ponctuées de moments de joie, de bonne humeur, de découverte du goût et de jeux.